



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Taïwan

Question écrite n° 17500

Texte de la question

M. François Vannson attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le recours à la peine capitale en République de Chine-Taïwan. Si les autorités du pays ont, au cours des dernières années, manifesté leur volonté de cesser l'application de la peine de mort, l'état taïwanais a procédé, fin 2012, à six nouvelles exécutions qui s'ajoutent aux cinq pratiquées en 2011. *Amnesty international* souhaite dénoncer cet état de fait, ainsi que l'iniquité de certains procès menant à ces condamnations à la peine capitale, et ce alors même qu'une grande campagne pour l'abolition de la peine de mort a été lancée le 9 octobre 2012. Est ainsi cité le cas d'un condamné, enfermé depuis vingt ans dans le quartier des condamnés à mort. Aussi *Amnesty international* sollicite-t-elle d'être informée des actions que la France pourrait entreprendre en faveur de ce prisonnier, afin d'une part, de suspendre son exécution et, d'autre part, de lui permettre d'être de nouveau jugé selon des procédures conformes aux normes internationales. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement en la matière.

Texte de la réponse

La France a publiquement condamné l'exécution de six condamnés à mort en décembre dernier à Taiwan. Elle demande le rétablissement du moratoire observé de fait à Taiwan entre 2006 et 2010 et encourage les autorités à ouvrir un débat national sur l'avenir de la peine de mort. Concernant le cas de M. Chiou Ho-shun, la France ne se prononce pas sur la procédure judiciaire dont il a fait l'objet mais s'oppose résolument à son exécution, ainsi qu'à celle des autres condamnés à mort taiwanais.

Données clés

Auteur : [M. François Vannson](#)

Circonscription : Vosges (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17500

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 février 2013](#), page 1160

Réponse publiée au JO le : [26 février 2013](#), page 2124